

# Révision du code pénal : Les sanctions doivent faire mal !

Berne, le 30 juin 2010

## Communiqué

### Révision du code pénal : Les sanctions doivent faire mal !

La révision du catalogue des sanctions va dans la direction prônée par le PLR

---

**Les sanctions doivent faire mal sinon elles n'ont aucun effet dissuasif ! Elles sont considérées comme trop légères par la population et donc injustes. Ce phénomène est dommageable car il sape la confiance et la crédibilité des autorités dont la tâche principale est d'assurer la sécurité. Le PLR. Les Libéraux-Radicaux exige, depuis une année, une révision du catalogue des sanctions. Le PLR est convaincu que le Conseil fédéral a pris les bonnes décisions et que le nouveau catalogue répondra aux exigences de notre temps.**

Les exigences du PLR en matière de révision du code pénal et de son catalogue :

- Intégration de la surveillance électronique comme sanction : ceci est efficace et incisif.
- Suppression des amendes avec sursis et plus de peine de prison de courte durée.
- Les criminels ayant récidivé pendant la période probatoire doivent voir leur cas transmis à la Cour pénale.
- Il faut rehausser l'âge limite des mineurs de 22 ans à 25 ans sinon les jeunes échappent rapidement à leurs peines.
- Le contenu des casiers judiciaires ne devraient pas être radiés.

La Suisse doit rester l'un des pays les plus sûrs du monde. C'est pourquoi nous avons besoin d'une loi stricte qui donne les moyens d'agir rapidement. Cela est aussi important afin de tendre vers un Etat efficace.

Dans un autre registre, le PLR recommande au conseiller fédéral Maurer de ne pas partir en vacances et de réviser ses leçons pendant l'été. Le retard accumulé dans le cadre des rapports sur l'armée et sur la LMSI doit être rattrapé. L'été offre la possibilité aux élèves dissipés de se préparer au mieux pour la rentrée. Tous les membres du Gouvernement ont été élus pour prendre leurs responsabilités, pas pour repousser les échéanciers.

---

## Contacts:

› CN Christian Lüscher, conseiller national, 079 355 37 52

› CN Kurt Fluri, conseiller national, 079 415 58 88

› Stefan Brupbacher, secrétaire général, 031 320 35 35

› Arnaud Schaller, collaborateur de la communication, 079 706 54 11